

# RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

**PROCÈS-VERBAL** d'une rencontre régulière du comité de vigilance de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue dans les bureaux de la RIDT, le mardi 29 janvier 2019 à 13h15 heures.

**PRÉSENCES :**

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| - M. Vianney Dumont   | - Ville de Dégelis                                  |
| - M. Maxime Groleau   | - Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata  |
| - M. Jérémie Cloutier | - Représentant pour les résidents du secteur du LET |
| - M. Jacky Ouellet    | - MRC de Témiscouata                                |

ABSENT : M. Michel Grégoire, Organisme de bassin versant du fleuve St-Jean

**1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Maxime Groleau.

La rencontre du comité de vigilance a lieu en début d'année 2019, pour l'année 2018.

Un suivi rapide du procès-verbal de la rencontre du 20 décembre 2017 est aussi effectué.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2) LIEU D'ENFOUISSEMENT**

**a) Suivi d'une pétition provenant du voisinage**

M. Maxime Groleau remet aux membres une copie de la pétition qui a été déposée le mois précédent à la RIDT par M. Jérémie Cloutier. Celle-ci est signée par plusieurs résidents du voisinage et concerne différents points qu'ils jugent problématiques par rapport à la présence et l'exploitation du lieu d'enfouissement technique de la RIDT.

Le conseil d'administration a répondu à la pétition lors de la rencontre du 23 janvier 2019 et différentes pistes de solutions à certains problèmes seront évaluées.

Une copie complète de la pétition et de la réponse de la RIDT est jointe au procès-verbal de cette rencontre du comité de vigilance.

**b) Rapport annuel 2017 remis au MDDELCC**

Le rapport annuel d'exploitation 2017, et les données qui y sont reliées, est présenté aux membres afin qu'il puisse constater le fonctionnement du lieu d'enfouissement et les différents suivis qui sont effectués par les organismes gouvernementaux, pour s'assurer du respect des lois et règlements en vigueur.

**c) Évolution du taux de remplissage**

M. Maxime Groleau résume les informations statistiques en lien avec le LET jusqu'à la fin 2017.

<b><u>Bilan utilisation - Enfouissement</u></b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Total utilisation LET</b>	<b>17 366 t</b>	<b>12 996 t</b>	<b>14 195 t</b>	<b>12 163 t</b>	<b>12 899 t</b>
<i>Volume résiduel total à la fin de l'année</i>	<i>402 944 m<sup>3</sup></i>	<i>420 362 m<sup>3</sup></i>	<i>433 449 m<sup>3</sup></i>	<i>449 329 m<sup>3</sup></i>	<i>461 778 m<sup>3</sup></i>
<i>Volume utilisé dans l'année</i>	<i>17 418 m<sup>3</sup></i>	<i>13 087 m<sup>3</sup></i>	<i>15 880 m<sup>3</sup></i>	<i>12 449 m<sup>3</sup></i>	<i>12 448 m<sup>3</sup></i>
<i>Durée de vie totale (estimation pondérée)</i>	<i>36 années</i>	<i>37 années</i>	<i>36 années</i>	<i>37 années</i>	<i>36 années</i>
<i>Années d'opérations faites</i>	<i>9 années</i>	<i>8 années</i>	<i>7 années</i>	<i>6 années</i>	<i>5 années</i>
<i>Durée de vie restante à la fin de l'année (estimation pondérée)</i>	<i>27 années</i>	<i>29 années</i>	<i>29 années</i>	<i>31 années</i>	<i>31 années</i>
<i>Taux de compaction incluant recouvrement</i>	<i>0.997 t/m<sup>3</sup></i>	<i>0.993 t/m<sup>3</sup></i>	<i>0.894 t/m<sup>3</sup></i>	<i>0.977 t/m<sup>3</sup></i>	<i>1.036 t/m<sup>3</sup></i>

<b>Bilan tonnages – Enfouissement</b>	<b>2017</b>		<b>2016</b>		<b>2015</b>		<b>2014</b>		<b>2013</b>	
<b>Déchets résidentiels</b>	5 143 t	54%	5 109 t	55%	5 194 t	51%	5 257 t	53%	5 250 t	53%
<b>Déchets Commerces et Institutions (CI)</b>	2 790 t	29%	2 644 t	28%	2 722 t	26%	2 655 t	27%	2 643 t	27%
<b>Déchets Industries (I)</b>	220 t	2%	799 t	9%	1 133 t	11%	935 t	9%	810 t	8%
<b>Déchets Construction, Rénovation et Démolition (CRD)</b>	75 t	1%	147 t	2%	624 t	6%	511 t	5%	602 t	6%
<b>Déchets écocentres</b>	621 t	7%	589 t	6%	590 t	6%	511 t	5%	565 t	6%
<b>Terre contaminée enfouie</b>	0 t	0%	13 t	0%	18 t	0%	0 t	0%	0 t	0%
<b>Boues</b>	678 t	7%	0 t	0%	0 t	0%	0 t	0%	44 t	0%
<b>Total enfoui</b>	<b>9 527 t</b>	<b>55%</b>	<b>9 302 t</b>	<b>72%</b>	<b>10 281 t</b>	<b>72%</b>	<b>9 869 t</b>	<b>81%</b>	<b>9 915 t</b>	<b>77%</b>

Les plans d'arpentage pour la fin d'année 2018 sont disponibles et sont présentés aux membres, notamment avec les vues 3D qui permettent de bien visualiser l'état de remplissage de la cellule n°1.

d) Travaux et entretien

La RIDT a procédé à différents travaux ou opérations depuis la dernière rencontre du comité de vigilance.

Entre autres, on peut noter :

- Nettoyage régulier avec ajustement de petite clôture anti-envol au fur et à mesure
- Entretien des équipements de pompage et d'automatisation
- Entretien des équipements de pesée et de détection radiologique
- Programme de suivi environnemental du LET
- Tests d'étanchéité des conduites de refoulement
- Nettoyage haute-pression et inspection caméra des conduites de drainage de la cellule n°1

e) Planification

La RIDT est en train de planifier la construction de la cellule n°2 du lieu d'enfouissement technique. Un appel d'offre a permis de confier ce mandat à l'entreprise WSP Canada inc. qui effectuera toutes les démarches notamment :

- la négociation d'un certificat d'autorisation (CA) pour l'aménagement de nouvelles cellules d'enfouissement (phases 2 et 3), incluant la préparation de tous les documents requis
- la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs ainsi que les évaluations de coûts
- la construction de la nouvelle cellule d'enfouissement (phase 2) imperméabilisée à l'aide de géosynthétiques
- le recouvrement final d'une partie de la cellule en exploitation (phase 1) incluant un système passif de captage des biogaz

- la gestion des appels d'offre reliés à la construction, incluant les addendas, l'analyse des soumissions et les recommandations
- les services durant et après la construction, incluant entre autres la surveillance complète des travaux
- les plans « tel que construit » et le rapport d'assurance-qualité des géosynthétiques

3) **INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À LA RIDT**

a) **Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et projets à venir**

M. Maxime Groleau fait le point sur le projet de gestion des matières organiques qui a été déposé pour une demande de subvention au MELCC et Recyc-Québec.

Les grandes lignes du projet visent à mettre en place différents éléments :

- Lieu de dépôts pour les résidus verts (pelouse et feuille) ainsi que des branches dans chaque municipalité
- Distribution de composteurs domestiques ou de biodigesteurs et formation/sensibilisation aux utilisateurs
- Mise à disposition de conteneurs à chargement avant sur des sites dédiés pour l'apport de résidus alimentaires pour ceux qui ne veulent pas composter chez eux.
- Mise en place de conteneurs à chargement avant pour l'apport de résidus alimentaires chez des producteurs ciblés (épicerie, maison de retraite, cafétéria, restaurant, ...)
- Interdiction de collecte des résidus verts et des branches

L'ensemble de ces mesures permettra, à terme, d'éviter l'enfouissement de la matière organique et donc l'émission potentielle d'odeurs qui en résulte lors de la sa décomposition.

D'autres dossiers en cours à la RIDT visent à s'assurer de la conformité des contenants de collecte et de leur bonne utilisation, le tout afin d'utiliser au maximum les services présents pour éviter l'enfouissement.

4) **VARIA**

Aucun point au varia

5) **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu dans le courant de l'année 2019 et sera convoquée au moins deux semaines à l'avance.

6) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Vianney Dumont que l'assemblée soit et est levée.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Maxime Groleau, secrétaire du comité